

Le petit journal

Année 11
Numéro 6
29 juin 2016

Photographe : Marie-Hélène Thériault

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

La Fête des Voisins

Samedi
9 juillet 2016



En plus des fêtes organisées!

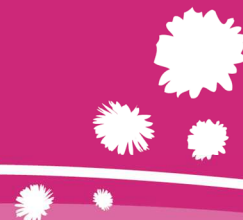


**VENTE DE
GARAGE**

L'Isle-Verte

Vous trouverez en page 14 la
liste des ventes de garage à
visiter dans votre village.

CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

13 JUIN 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 13 JUIN 2016, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR STÉPHANE DUMONT
MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Par la suite :

Monsieur Simon Lavoie propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2016, les membres du conseil municipal présents l'approuvent à l'unanimité.

Monsieur Robert Legault propose l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2016, les membres du conseil municipal ayant pris part à cette séance l'approuvent à l'unanimité.

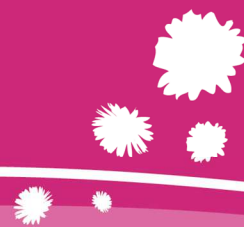
16.06.3. Rapport de la mairesse

Madame Ursule Thériault, mairesse, fait état du dépôt d'un rapport sommaire de ses activités pour la période s'échelonnant du 10 mai 2016 au 13 juin 2016.

16.06.4.1.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 13/06/2016	(journal 1329) :	48 136,99 \$
	(journal 1330) :	2 498,87 \$
	(journal 1331) :	64 044,21 \$
	(journal 1332) :	<u>9 530,30 \$</u>
		<u>124 210,37 \$</u>



Dépenses incompressibles	(journal 1017) :	400,00 \$
	(journal 1018) :	13 150,13 \$
	(journal 1020) :	42,85 \$
	(journal 1021) :	2 793,19 \$
	(journal 1022) :	4 399,06 \$
	(journal 1023) :	778,28 \$
	(journal 1024) :	7 571,65 \$
	(journal 1025) :	35,40 \$
	(journal 1026) :	7 897,43 \$
	(journal 1027) :	988,49 \$
	(journal 1028) :	308,83 \$
	(journal 1029) :	105,44 \$
	(journal 1030) :	1 503,81 \$
	(journal 1031) :	<u>2 048,10 \$</u>
		42 022,66 \$

Total des déboursés du mois : 166 233,03 \$

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 10 mai 2016 au 13 juin 2016, il est proposé par madame Ginette Caron que la liste des comptes déposée soit approuvée.

Monsieur Stéphane Dumont s'objecte à la facture d'honoraires de madame Kim Cornelissen, s'élevant à 1 494,68 \$, toutefois l'acceptation du paiement de l'ensemble des comptes est acceptée à la majorité des membres du conseil municipal.

16.06.4.1.2. Dépôt pour adoption du document « L'image de marque de L'Isle-Verte – Positionnement stratégique de l'offre touristique »

Madame Ursule Thériault, mairesse, dépose officiellement un document se voulant une réflexion sur le produit touristique qu'a à offrir L'Isle-Verte et les opportunités de mise en valeur à être exploitées tenant compte d'arrimages possibles entre notre municipalité et Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Les thèmes abordés dans ce document sont :

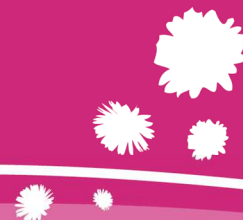
- ♦ Les circuits terrestres,
- ♦ Les fumoirs et le saule comme images de marque,
- ♦ Les routes thématiques (route des fumoirs, route du saule).

Il est donc proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte adhère au concept de cette nouvelle image de marque.

Le document sans être ici, tout au long reproduit, fait partie intégrante du présent procès-verbal.

16.06.4.1.3. Demande d'implication municipale à divers travaux de voirie – Fabrique Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte

Considérant la demande formulée par le conseil de Fabrique de L'Isle-Verte, à savoir :



- ♦ Réparation d'asphalte au chemin reliant la rue St-Jean-Baptiste à l'Église (chemin en façade du presbytère),
- ♦ Réparation de la section de trottoir longeant une partie de la rue La Noraye.

Considérant que ces travaux représentent des coûts évalués à environ 5 000 \$;

Considérant que la Municipalité juge à propos d'apporter son soutien à cet organisme;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité offre la main-d'œuvre requise pour l'exécution de ces travaux, la Fabrique devant s'engager à assumer les autres frais inhérents, à savoir et sans s'y restreindre, achat de matériaux, location de machinerie, etc.

16.06.4.1.4. Adhésion 2016-2017 à la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme son adhésion à l'organisme qu'est la Chambre de Commerce de la MRC de Rivière-du-Loup, pour l'année 2016-2017. Le coût lié à cette adhésion est fixé à 234,55 \$ (taxes incluses).

16.06.4.1.5. Événement « Coup de Chapeau »

Considérant l'activité de reconnaissance, mise en place par la MRC de Rivière-du-Loup, visant à souligner le dynamisme, l'initiative, l'engagement et la participation de citoyens à la vitalité économique et sociale de nos communautés;

Considérant l'implication importante de certaines personnes au sein de la communauté de L'Isle-Verte;

Considérant qu'il n'est pas simple de devoir se limiter à ne proposer qu'une seule de ces personnes;

Considérant qu'après délibération, l'organisme qu'est La Friperie du Nordet est devenu une plus-value incontestable pour L'Isle-Verte;

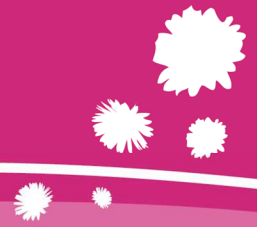
Considérant qu'outre sa fondatrice, dont la présence demeurera toujours dans nos cœurs, une personne de très grande valeur s'y investit sans compter;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que soit proposée la candidature de madame Ginette Pelletier, soit une bénévole mettant à la disposition de sa communauté d'incroyables heures de travail, et ce, avec une bonne humeur qui la distingue.

16.06.4.1.6. Autorisation pour enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes

Attendu que le conseil municipal de la Municipalité de L'Isle-Verte a ordonné à la MRC de Rivière-du-Loup de procéder à la vente pour non-paiement des taxes;

Attendu qu'il y a lieu d'autoriser une personne pour enchérir et acquérir, au nom de la Municipalité de L'Isle-Verte, les immeubles qui ne trouveront pas preneur lors de la vente pour taxes, ce jeudi 16 juin 2016, conformément à l'article 1038 du Code municipal;



En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Dumont et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents :

Que le directeur général, monsieur Guy Bérubé, ou en son absence, la secrétaire de direction, madame Katia Talbot, soit et est autorisé à enchérir et à acquérir pour et au nom de la Municipalité, les immeubles qui n'auront pas trouvé preneur à l'occasion de la mise en vente par la Municipalité pour non-paiement des taxes, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal.

16.06.4.1.7. Participation au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité accepte d'assumer les frais d'inscriptions, de déplacement et de séjour de deux participants au congrès annuel de la FQM devant se dérouler du 29 septembre au 1^{er} octobre 2016 au Centre des Congrès de Québec. Les frais d'inscriptions sont de 720 \$ (plus taxes) par participant.

16.06.4.1.8. Entente de services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec)

Considérant les services proposés par la Croix-Rouge lors de situations d'urgence afin de venir en aide aux personnes sinistrées;

Considérant que la Municipalité procède, actuellement, à la mise en place de son plan de mesures d'urgence et, par conséquent, à une meilleure définition de ses collaborateurs lors d'événements particuliers;

Considérant que les services de la Croix-Rouge font partie de ces services essentiels auxquels il nous faut adhérer;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte adhère à l'entente de services proposée par la Société canadienne de la Croix-Rouge, et ce, pour une période de trois ans. La contribution financière annuelle s'élève à 0,16 per capita, soit un montant de 218,24 \$ couvrant l'année financière 2016-2017.

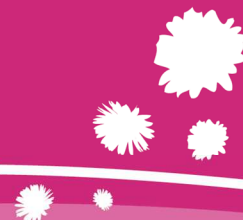
En occurrence, madame Ursule Thériault, mairesse, et Guy Bérubé, directeur général, sont autorisés à signer le protocole d'entente, pour et au nom de la Municipalité.

16.06.4.1.9. Demande d'acquisition de terrain – propriété de la Municipalité

Considérant l'intérêt formulé par monsieur André Marquis à l'effet de se porter acquéreur d'une parcelle de terrain localisée entre sa propriété et la rue Gagnon, d'une superficie d'environ 423,2 mètres carrés;

Considérant que cette parcelle de terrain n'a pas une superficie suffisante pour permettre l'implantation d'une construction;

Considérant que la Municipalité a pris en compte le coût d'évaluation, au pied carré, de différents terrains du secteur visé;



En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que soit offert, à monsieur André Marquis, cette parcelle de terrain au coût de 1,00 \$ du pied carré (plus taxes). Également, l'acquéreur devant s'engager à assumer tout autre frais pouvant être exigé pour mener à terme cette transaction (frais d'arpentage et autres, si nécessaire).

16.06.4.2.1. Proposition d'honoraires – Firma Actuel Conseil inc. – travaux de réfection d'une section de la rue Béland

Considérant la nécessité d'intervenir sur la section de la rue Béland, longeant la voie ferrée, en raison d'un état de chaussée très défaillant;

Considérant que l'ampleur des travaux nécessite l'implication d'une firme d'ingénieur-conseil;

Considérant l'offre de services obtenue de la firme Actuel Conseil inc., le tout totalisant un coût maximal de 12 250 \$ (plus taxes);

Considérant que la Municipalité entend réaliser ces travaux, elle-même, donc en allouant certains de ces travaux à des sous-traitants (location de niveleuse, de pelles mécaniques et autres);

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte la proposition d'honoraires soumis par la firme Actuel Conseil inc., tout en s'engageant à n'utiliser que les services qui lui sont nécessaires.

16.06.4.2.2. Proposition d'honoraires – Groupe Tanguay et associés – Programme d'entretien préventif et de rinçage du réseau d'aqueduc

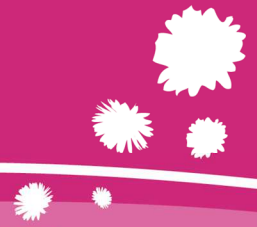
Considérant qu'il a été jugé nécessaire de s'assurer d'un bon suivi lié à l'entretien du réseau d'aqueduc de la Municipalité;

Considérant l'importance d'agir de façon préventive afin de maximiser la durée de vie de nos équipements d'aqueduc (vannes, poteaux d'incendie et le réseau dans son ensemble);

Considérant la possibilité, pour la Municipalité, de se doter d'un modèle hydraulique permettant de détecter les priorités d'intervention suite aux divers travaux d'entretien;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte la proposition soumise par la firme Groupe Tanguay et associés consistant à établir un programme de rinçage et d'entretien préventif du réseau d'aqueduc et ses composantes et ce, pour la somme de 9 500 \$ (plus taxes). Cet investissement est assumé à 50 % par les excédents de fonctionnements de la Municipalité et à 50 % par le surplus affecté de l'ex-municipalité village.

16.06.4.3.1. État de la propriété sise au 25, rue du Quai – Avis de non-conformité à la réglementation d'urbanisme



Attendu que depuis le sinistre survenu le 23 janvier 2014, l'ensemble de la propriété sise au 25, rue du Quai, à L'Isle-Verte n'a fait l'objet d'aucun travail d'entretien;

Attendu la position stratégique qu'occupe le bâtiment ainsi que le terrain laissé vacant dans le secteur urbanisé de la Municipalité;

Attendu que la réglementation municipale d'urbanisme prévoit des normes à respecter que ce soit en matière d'aménagement des terrains, en matière de sécurisation des constructions ou encore au maintien d'entretien extérieur de bâtiments;

Attendu que la Municipalité prévoit récupérer ses clôtures temporaires entourant les anciennes fondations de l'immeuble détruit;

Attendu que le 3 mars 2016, la direction générale de la Municipalité demandait, par courriel, au propriétaire et gestionnaire de cet immeuble, de préciser ses intentions à l'égard de l'aménagement du terrain lui appartenant;

Attendu qu'aucun suivi n'a été soumis à la Municipalité par le propriétaire et gestionnaire de cet immeuble « 9049-3420 Québec inc. », monsieur Roch Bernier;

Attendu que la Municipalité entend faire suivre au gestionnaire de cet immeuble des extraits de réglementation précisant les obligations auxquels il doit se soumettre afin de rendre cet espace conforme à la réglementation en vigueur;

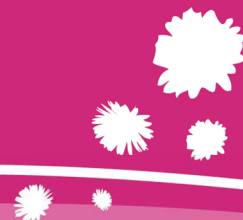
Attendu qu'un délai maximal de 10 jours apparaît raisonnable pour soumettre et réaliser les travaux de conformité nécessaires;

Attendu qu'à défaut d'assurer le suivi exigé, la Municipalité entend engager les procédures, sanctions et recours prévus à sa réglementation;

En occurrence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de L'Isle-Verte mandate l'inspecteur en bâtiments ainsi que le directeur général de la Municipalité pour produire les extraits de réglementation auxquels doit se soumettre le propriétaire de cet immeuble ainsi que les sanctions et recours s'appliquant en cas de contravention aux règlements d'urbanisme.

16.06.4.4.1. Festival de balle donnée – avance de fonds

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise le prêt d'une somme de 6 000 \$ à l'organisation de la balle donnée, pour leur activité annuelle.



16.06.4.4.2. Dépôt de document – lettre de démission – coordonnatrice en loisirs

Le directeur général de la Municipalité dépose une correspondance de madame Amélie Martineau faisant état de sa démission à titre de coordonnatrice en loisirs pour la Municipalité de L'Isle-Verte, le tout prenant effet à la date de ce dépôt. Un processus de sélection sera donc amorcé en vue de combler ce départ.

16.06.4.4.3. Campagne d'achat local – Motion de félicitations

Considérant la campagne de sensibilisation à l'achat local initiée par la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte;

Considérant que cette initiative semble fort appréciée des commerces de L'Isle-Verte;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte témoigne d'une motion de félicitations à la Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte pour cette initiative.

16.06.4.5.1. Demandes diverses de l'organisme « Mobilisation L'Isle-Verte »

Considérant les autorisations de dépenses, formulées par l'organisme « Mobilisation L'Isle-Verte », aux fins de réaliser des travaux d'aménagement au parc à proximité de l'Église ainsi qu'assurer certains frais administratifs, dont :

- Plomberie, plus ou moins 800 \$,
- Électricité, 16 650 \$,
- Travaux d'excavation, 15 500 \$,
- Achat de bordure de béton, plus ou moins 1 000 \$,
- Peinture pour abris, bancs, tables, bacs à fleurs, 225 \$,
- Balises pour la saison hivernale, environ 80 \$,
- Production d'états financiers par la firme Mallette, 600 \$,
- Contribution à la journée des aînés, 300 \$.

Considérant la demande d'implication municipale aux fins de réaliser les travaux suivants :

- ♦ Raccordement de la plomberie d'un abreuvoir à la tuyauterie de l'Église,
- ♦ Assurer le passage de fils électriques devant alimenter quelques lampadaires,
- ♦ Réaliser une base de béton devant permettre de positionner un abreuvoir.

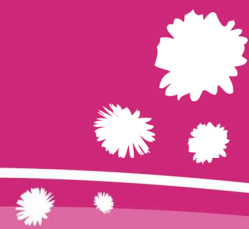
En conséquence il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme son accord à l'ensemble de ces dépenses et autorise à ce que les employés municipaux réalisent la partie des travaux les concernant.

16.06.9. Levée de la séance

À 21 h, il est proposé par monsieur Stéphane Dumont et adopté unanimement que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal.)

CONSEIL MUNICIPAL



Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 11 juillet 2016, à 20 heures, à la caserne incendie.**

DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les 2 prochains mois :

JUILLET : 15 JUILLET 2016

AOÛT : AUCUNE PARUTION

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.

ÉVALUATION MUNICIPALE

La Municipalité de L'Isle-Verte tient à informer ces citoyens que deux évaluateurs de la MRC de Rivière-du-Loup procèderont à l'inventaire des immeubles situés sur son territoire.

Monsieur Luc Boissoneau et madame Jessica Paradis effectueront ces visites au cours des deux prochains mois.

Merci de votre précieuse collaboration!

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE



La **CDET** tient à souligner l'ouverture des nouveaux commerces qui ont fait leur apparition dans notre village depuis la dernière année.

Nous leur souhaitons à tous qu'ils atteignent leurs objectifs de réussite!

Bar 109

Prop. Yvan Lévesque
418-898-3101

- Bistro Bar : Bière de micro-brasserie, Chansonnier occasionnel

Marché des Îles

Prop. Sandra St-Jean
418-898-2052

- Épicerie, Boucherie, Mets préparés



Service Expres Eau R.S.

Prop. René St-Pierre (Plombier)
581-648-8779 cell : 418-551-1531

- Plomberie résidentielle : Rénovation et réparation
- Salle de bain, Chauffe-eau et plus



Service Mécanique Bernier

Prop. Simon Bernier
581-648-8181

- Mécanique véhicules lourds routiers, remorques, engins de chantier,
- Soudure générale -acier et aluminium
- Pose de pare-brise



Beauté Esthétique Mylène

Prop. Mylène Dumont Morin
418-860-5324

- Esthétique et Électrolyse



Coiffure Élodie

Prop. Élodie Pettigrew-Jean
418-898-6303



Soins Podologiques

Prop. Marlène St-Laurent
(Infirmière en soins podologiques)
418-898-6280 cell : 514-978-2623

- Soins des pieds



LA FONDATION DU PATRIMOINE DE L'ISLE-VERTE

Remerciements

Le Conseil d'administration de la Fondation du Patrimoine souhaite souligner et mettre en valeur la contribution et l'appui des personnes, des organismes et des commerces qui ont contribué, chacun à sa façon, à faire en sorte que les activités que nous avons proposées à la Cour de circuit pendant la saison 2015-2016 aient pu avoir lieu.

Dans un premier temps, il faut souligner l'exceptionnelle solidarité, la belle complicité et l'appui inconditionnel de la Friperie du Nordet; d'abord et avant tout de madame Thérèse Lavoie qui a été une alliée indéfectible, constante et généreuse, de nos projets. Madame Ginette Pelletier, qui lui succède, fait preuve de la même attitude exemplaire et attentive, généreuse et complice, à nos demandes d'aide et à nos requêtes parfois un peu saugrenues. Elle trouve toujours ce qu'il nous faut, rapidement et avec bonne humeur, de façon avenante et solidaire.

Qu'elles trouvent ici l'expression de notre gratitude la plus sincère et la plus chaleureuse.

Tous les membres de l'équipe du Magasin L.J. Pettigrew, Louis, Guy, Pauline et, avec une mention toute spéciale à l'endroit de madame Lucille Pettigrew, ont répondu à nos demandes d'aide, de conseils et d'appui, souvent, comme cela se passe dans les circonstances de la présentation d'un spectacle, à la dernière minute, avec efficacité, bonne humeur et patience. MERCI!

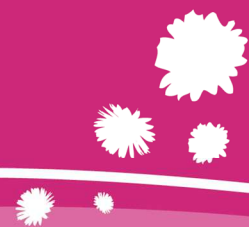
Annick Pelletier a contribué, avec générosité et empressement, à donner une marque graphique certaine et distinctive à nos affiches, aux cartes de membres et à notre matériel publicitaire. Ce souci esthétique contribue à situer et à renforcer l'importance que nous accordons à la présentation de nos différentes manifestations. MERCI!

Sans l'appui et les contributions financières de la Municipalité de L'Isle-Verte et de la Caisse Desjardins de Viger et Villeray, nous n'aurions jamais pu réaliser tous les projets que nous vous avons présentés et tous ceux que nous vous offrirons à la saison 2016. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude la plus sincère à la mairesse Ursule Thériault et au directeur Marcel Dionne.



Pour la saison 2016 nous vous offrirons quatre concerts, une conférence sur la BD et le spectacle «Des petits et des GÉANTS», pour les enfants, grands et petits. Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir en grand nombre à chacune de ces représentations.

À bientôt!



Pour la Fête nationale des Français

le 14 juillet 2016, à 19 h 30

La Cour de circuit

reçoit

Francis Leclerc, guitariste

en duo avec **Marise Demers**,
percussionniste multiinstrumentiste.

Dans le cadre de leur tournée Été 2016 au Bas-Saint-Laurent,

Le chemin des racines

Le chemin des racines (Roots Crossing) c'est l'œuvre du guitariste Francis Leclerc. La trame stylistique de flamenco qui tisse cette musique se noue avec tendresse et adresse aux influences Brésilienne, pop et folk en évoquant les espaces chers au compositeur : la ruralité, la solitude, l'appartenance, la rencontre, la joie et la résilience.

Francis Leclerc est originaire de Dégelis au Bas-St-Laurent. Après une formation en guitare classique, il part en Espagne et apprend la guitare flamenco qu'il perfectionnera ensuite à Montréal pendant plusieurs années. Curieux et polyvalent, il se lance aussi dans l'univers de la guitare brésilienne, celtique, folk et jazz. Mais, c'est en fusionnant son bagage musical par la composition que Francis Leclerc a pu créer une expérience unique, divertissante, empreinte d'émotion et de générosité.

MARISE DEMERS est percussionniste multiinstrumentiste et compositrice montréalaise. Elle trouvera sa véritable vocation lors d'une rencontre décisive avec les percussions. Cette passion, qui naît d'abord d'une rencontre avec l'Afrique, débordera bientôt à d'autres langages musicaux. C'est ainsi que des rythmes d'origines diverses viendront au fil du temps remplir le coffre à percussions de cette indomptable marieuse qui aime s'acoquiner les différents styles pour les fondre dans un son qui lui est désormais associé en propre.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer, une soirée mémorable de musique en direct, avec deux jeunes musiciens de grand talent.

Venez fêter la Fête nationale des Français avec Francis et Marise.
Nous vous attendons en grand nombre.

Contribution volontaire suggérée : 10,00 \$



Samedi
9 juillet 2016
C'EST LA FÊTE DES VOISINS!



Voici la liste des ventes de garage
à visiter dans votre village
de 10 h à 16 h

Nicole Bélanger
Richard Lagacé
Léo Belivacqua
Denise Michaud et André Charron
Marie-Claude Larocque
Louise Morin et Denis Fraser
Johanne Lafrance
Sophie Sirois
Johanne Morency
Plusieurs ventes de garage

51, rue Seigneur-Côté
107, rue Seigneur-Côté
42, rue St-Jean-Baptiste
62, rue St-Jean-Baptiste
66, rue St-Jean-Baptiste
240, rue St-Jean-Baptiste
163, rue Notre-Dame
28, rue Louis-Bertrand
35, rue Drapeau
Rue D'Auteuil

LES FÊTES DES VOISINS



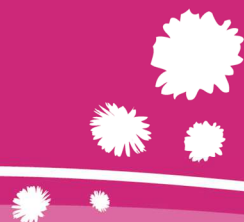
Rue D'Auteuil
Rue Gauvreau
Rue St-Jean-Baptiste
Les Habitations populaires (rue Lanoraye)

*Félicitations aux organisateurs pour
leur initiative!*

**Une bonne façon de découvrir les
bons côtés d'être à côté!
Bonne fête des voisins à tous!**

Envoyez-nous des
photos de votre fête
via la page Facebook
Municipalité de
L'Isle-Verte!





COMITÉ BÉNÉVOLE DE L'ISLE-VERTE

Le mercredi 15 juin dernier, nous avons servi notre dernier dîner communautaire de la saison 2015-2016. Nous avons connu une saison « SUPER ». Nous avons reçu et servi 583 personnes, soit une moyenne de 73 repas par mois. Il faut dire que notre saison compte 8 mois. Nous avons également acquis un boulier électrique pour nos bingos qui suivent le repas.

Naturellement nous n'aurions pas eu celui-ci sans la générosité de partenaires locaux : la Municipalité de L'Isle-Verte, la Caisse Desjardins de Viger et Villaray, Promutuel assurances, April Super-Flo, Monsieur Paul Beaulieu copropriétaire de la résidence funéraire Jean Fleury & Fils et le dernier, mais pas le moindre le Centre d'action bénévole des Seigneuries sous la direction générale de Monsieur Marc Fraser, MERCI, MERCI, MERCI. Nous devons ajouter un autre MERCI au CAB et à la Table d'Harmonisation de L'Isle-Verte sans qui nous ne pourrions offrir à nos aînés le plaisir de se rencontrer et d'échanger autour d'un bon repas. MERCI à Monsieur Philippe Dionne, propriétaire du restaurant le Barillet et à Madame Annick Ouellet pour leur empressément à nous servir des repas dignes de grands restaurants.

Enfin MERCI aux bénévoles qui offrent généreusement de leur temps à ces repas communautaires : Mesdames Marie-Blanche St-Pierre, Louise Lafrance, Georgette Beaulieu, Marie-Anna Lafrance, Diane Grand'Maison, Maylis Lemieux, Céline Beaulieu et Jocelyne Ouellet, Messieurs Julien (Jules) Dionne, Yvon Lafrance, Réginald Pelletier et Jean-Yves Morin.

Nous reprendrons nos repas communautaires le 19 octobre 2016. Ceux et celles qui désirent se joindre à nous, vous pouvez contacter un ou une bénévole que vous connaissez.

Aline Bourgoin, présidente

Solange Lévesque, secrétaire-trésorière

LES FERMIÈRES DE L'ISLE-VERTE VOUS SALUENT

Comme chaque année, juin est le mois de notre assemblée générale annuelle. C'est à cette réunion que nous apprenons si notre cercle est toujours en bonne santé et prêt pour une prochaine année. C'est également le temps des élections pour trois membres du conseil et c'est aussi à cette assemblée que l'on accepte le travail de l'année, le rapport financier et les prévisions budgétaires pour la prochaine année.

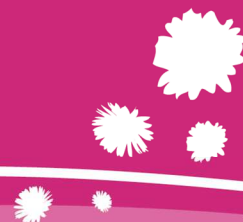
Tout travail fait avec amour et passion au sein de ce cercle, et comme tout est fait et bien fait malgré une em-bûche majeure, nous pouvons nous enorgueillir.

Les trois directrices dont leur terme venait à échéance, ont été reconduites à leur poste respectif : Madame Julie Gauthier à la vice-présidence, Madame Pauline Lemieux à la trésorerie et au secrétariat et Madame Aline Bourgoin conseillère.

Nous sommes donc prêtes à reprendre en septembre prochain et dans un nouveau local notre programmation 2016-2017.

En terminant, les Fermières vous souhaitent un bel été, de belles vacances et un repos bien mérité afin d'être en forme pour la prochaine saison.

Aline Bourgoin, comité dossiers.



19 et 20 août 2016

Soyez prêts!

Vendredi 19 août

6 à 8 avec **Pat BBQ** et une fameuse dégustation de bières de microbrasseries

Spectacle en soirée avec **Marc Thériault**

Samedi 20 août

Journée intergénérationnelle

Jeux gonflables et euro bungee

Dîner hot-dog et blé d'inde

Mini ferme **Animoo**

Après-midi musical avec **Les amis de Jacques**

Souper poulet méchoui

Spectacle en soirée avec le groupe **Rockin' Blues**, suivi de groupe international **Supersonic!**

Rockin' Blues



Billets en vente sous peu auprès du comité organisateur et au bureau municipal.

Information : 418 898-2812, poste 306

Bienvenue à tous!





GRANDE FÊTE D'ÉTÉ

Le comité organisateur de la grande fête d'été tient à remercier tous ceux ayant participé au brunch bénéfice organisé le 22 mai dernier. Votre contribution permettra de réaliser l'édition 2016!

Merci à nos partenaires : Resto Au P'tit Menu, Café-Resto Service, Érablière Janoël, Les Pâtes alpha et Boucherie Bégin.

PROGRAMMATION AUTOMNALE 2016

Avis aux organismes!

Vous voulez annoncer vos activités dans la prochaine programmation saisonnière? Vous avez jusqu'au lundi 1^{er} août pour nous acheminer vos informations.



Communiquez au 418 898-2812, poste 306 ou amelie martineau@lisle-verte.ca.



FÊTE NATIONALE

C'est sous un soleil radieux que se sont tenues les nombreuses activités de la Fête nationale à L'Isle-Verte, le 24 juin dernier.

Les célébrations ont commencé avec la parade de vélos allégoriques, suivie de jeux pour petits et grands. En soirée les spectateurs ont été éblouis par le spectacle de feu, le feu de joie et notre chansonnier, Hubert Cotton.

La Municipalité souhaite remercier les bénévoles du comité des loisirs et de la Grande Fête d'été, la Cabane, le service incendie de Rivière-du-Loup ainsi que les commanditaires pour leur implication. Une mention spéciale à notre mairesse, Mme Ursule Thériault, pour son discours patriotique nous rappelant les grands compositeurs québécois!

Ne manquez pas les prochaines festivités estivales!



MERCI!

Le 25 mai dernier, le Salon pour les aînés et les proches aidants effectuait son dernier arrêt du printemps à L'Isle-Verte, avant de faire une pause estivale. Les visiteurs ont grandement apprécié cette nouveauté dans la région, et le comité organisateur tient à remercier la population de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et de L'Isle-Verte, ainsi que les bénévoles des deux communautés. Sans votre présence et votre implication, l'événement n'aurait pas connu un tel succès.

Vous avez manqué le Salon? Sur le thème « D'la grande visite chez vous! », il reste un dernier arrêt dans la MRC de Rivière-du-Loup en 2016 : l'édition du 29 septembre prochain, qui viendra conclure la tournée à Rivière-du-Loup, à la Maison de la culture.

Pour en savoir plus au sujet des services offerts aux aînés et aux proches aidants dans la région, ou si vous voulez avoir d'autres ateliers dans votre communauté, n'hésitez pas à contacter le Service d'information aux aînés de la MRC de Rivière-du-Loup, au 418-867-8011.

LE CLUB DES 50 ANS ET +

Notre soirée de danse du Club des 50 ans+ de L'Isle-Verte se tiendra :

Quand : **Dimanche 24 juillet 2016, à 20 h**

Où : Gymnase de l'école Moisson-D'Arts

Musique : Michel Gagnon

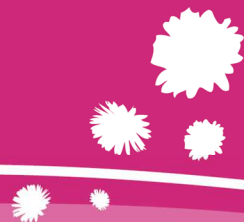
Pour information : Robert Ouellet, président, 418-898-5439



PAVILLON DE L'AMITIÉ

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet (Président Club des 50 ans et plus) au 418-898-5439.



QUELQUES MYTHES SUR LES MÉDICAMENTS DÉBOULONNÉS!

En pharmacie, il est fréquent de voir perdurer certains mythes concernant les médicaments, surtout depuis l'arrivée et la popularité grandissante des réseaux sociaux. L'information arrive de partout et les sources ne sont pas toujours fiables. Voici quelques renseignements mis à jour à propos des médicaments.

Mythe : On doit éviter l'alcool avec TOUS les antibiotiques.

Faux! Il n'y a en fait qu'un seul antibiotique pour lequel il est capital d'éviter complètement la consommation d'alcool pendant le traitement : il s'agit du métronidazole (Flagyl). Il se produirait alors une réaction de type « disulfiram », c'est-à-dire, la présence de bouffées de chaleur, nausées et vomissements, palpitations, étourdissement, etc. Pour les autres antibiotiques, une consommation alcoolique peut être permise. Toutefois, certains antibiotiques ont comme effets secondaires des malaises digestifs que l'alcool pourrait aggraver.

Mythe : On doit éviter les produits laitiers avec TOUS les antibiotiques

Faux! À part les familles des quinolones (ex : Ciprofloxacine, Levofloxacine, Moxifloxacine, etc.) et des tétracyclines (ex : doxycycline), il n'y a aucun problème à consommer les portions recommandées de produits laitiers pendant un traitement antibiotique. Par ailleurs, pour les patients qui désireraient manger des produits laitiers quand même avec leur quinolone, il suffit d'attendre 2 heures avant ou après la prise du médicament pour consommer du lait ou du fromage.

Mythe : On doit éviter le pamplemousse et son jus avec TOUS les médicaments contre le cholestérol.

Faux! Ce sont surtout les médicaments de la classe des « statines » qui peuvent interagir avec le pamplemousse et encore là, ce ne sont pas tous les membres de cette famille qui sont concernés. En effet, ce sont surtout le lovastatin (Mévacor), le simvastatin (Zocor) et l'atorvastatin (Lipitor) qui peuvent voir leurs concentrations sanguines augmenter suite à la consommation de pamplemousse. Il y a également d'autres médicaments de d'autres catégories qui peuvent être influencés par le jus de pamplemousse, votre pharmacien en a une liste et il peut vous la donner!

Mythe : Un rhume traité (avec du sirop, un « casse-grippe », des suppositoires, etc.) dure moins longtemps qu'un rhume non traité.

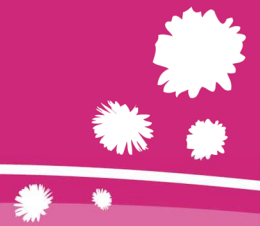
Faux! Aucun traitement ne peut guérir le rhume. Les médicaments de vente libre permettent toutefois de soulager les symptômes, ce qui permet de passer de meilleures nuits et de mieux fonctionner en attendant que le temps fasse son œuvre!

Mythe : Le vaccin antigrippal peut me donner la grippe.

Faux! Comme les produits utilisés pour faire les vaccins sont soit des fragments de microbes soit des microbes morts ou très affaiblis, il n'y a généralement pas de risque de développer la maladie. Par contre, une fois vaccinés, nous sommes prêts à affronter le vrai microbe, si jamais on devait le rencontrer. Il est cependant possible, dans le cas du vaccin antigrippal, de ressentir un effet secondaire appelé « syndrome pseudo-grippal » les jours qui suivent l'injection. Il s'agit de symptômes qui peuvent ressembler à la grippe (fièvre, courbatures, maux de tête...), sans qu'elle en soit la cause.

Mythe : Il n'y a pas de mal à couper un comprimé qui est trop difficile à avaler tel quel.

Faux! Certains comprimés sont faits pour être croqués, par exemple les comprimés destinés aux jeunes enfants. Mais ce n'est pas le cas de tous les comprimés. Un médicament à action prolongée est conçu de façon à être absorbé et à exercer son action graduellement. En l'écrasant, en le mâchant ou en le croquant, on libère d'un seul coup une dose censée être diffusée pendant plusieurs heures. Il y a donc risque de recevoir une dose trop élevée pouvant causer des effets indésirables ou dangereux. N'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien avant de couper un comprimé!



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte**

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**
Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE JUILLET

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 5, 12, 19 et 26 juillet 2016
Dr André Munger (418-862-0333) : 20 et 27 juillet

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte
Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

Vaccination des bébés de 2 à 18 mois, sera faite dorénavant les jeudis en am. Les rendez-vous sont pris à l'avance.

PHARMACIE

**Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
418-898-3111**

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
 de 9 h à 13 h : Présence de la pharmacienne



141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309



JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	Fermeture (estivale)

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au samedi	13 h 30 à 16 h 30



À VOTRE AGENDA...

Samedi 9 juillet, 10 h :

Jeudi 14 juillet, à 19 h 30 :

Vendredi-Samedi, 19 et 20 août :

Dimanche 24 juillet, 20 h :

Fête des voisins, page 13

Fête nationale des Français, page 12

Fête de la Solidarité, page 15

Danse Club des 50 ans et +, page 17